

République Française
Département de l'Aveyron
Commune de REQUISTA

N° 2026/17

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 avril 2026

Membres en exercice	19
Membres présents	18
Pouvoirs	1
Membres absents	1

L'an deux mille vingt-six, le deux avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation de Monsieur le Maire en date du 28 mars 2026.

Vote

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 4

Membres Présents :

Michel LAURENS ; Annette CLUZEL, Jacky LACAN, Josette VAYSSE ; Pierre GRIMAL ; TEYCHON Emmanuelle ; Jean-Michel RECOULES ; Audrey GAUBERT ; Denis GALTIER ; FONTANILLE Laureen ; Alexandre VAYSSE ; Patrick FRANDEMICHE ; Nathalie LEGROS ; Bruno VAYSSE ; Patrice MASSOL ; Véronique PAULHE ; Daniel NESPOULOUS ; Sandrine ROBERT.

Procurations : Fabienne JALADE à Annette CLUZEL

Absents excusés : /

Président de séance : Michel LAURENS. Secrétaire de Séance : Laureen FONTANILLE.

**OBJET DE LA DELIBERATION : DESIGNATION D'UN DELEGUE A L'ASSOCIATION
« CULTURE ET ART EN SEGALA »**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite des élections municipales du 22 mars 2026, il appartient au Conseil Municipal, conformément aux statuts de l'Association « CULTURE ET ART EN SEGALA », de désigner un délégué et son suppléant auprès de cette Association.

Au vu des candidatures des conseillers intéressés, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal les candidats suivants :

Délégué titulaire : Nathalie LEGROS

Suppléant : Annette CLUZEL

LE CONSEIL MUNICIPAL,

OUI l'exposé de Monsieur le Maire

APRES en avoir délibéré et voté

DECIDE :

De désigner les candidats suivants :

Délégué titulaire : Nathalie LEGROS

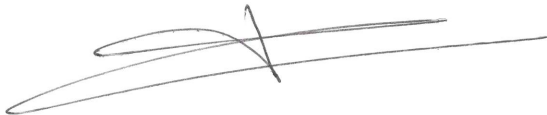
Suppléant : Annette CLUZEL

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,

Laureen FONTANILLE



Le Maire,

Michel LAURENS

